

Envoi par courrier et par télécopieur : 403-299-2718

Québec, le 19 mai 2006

Monsieur Robert Steedman
Office national de l'énergie
444, 7^e Avenue, S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 0X8

Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 8 au 12 mai derniers sur le projet mentionné, la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier, désire vous soumettre la question suivante.

1. L'accord de Kyoto/GES

- 1.1. Sur la base de vos analyses réalisées dans le cadre de « L'avenir énergétique du Canada », si la disponibilité du gaz naturel canadien diminue après 2011, par quelle source d'énergie serait-il remplacé ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 mai prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 12 juin 2006 à Cacouna.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission